



Grève nationale le 19 mai

Contre la réforme territoriale

Retrait du projet de loi NOTRe

Retrait de la réforme du collège



Le gouvernement a présenté son «programme de stabilité» 2015-2018.

Le plan de 54 milliards de baisse des dépenses publiques imposé par l'Union Européenne ne suffit pas, il faut encore économiser 4 milliards !

La réduction de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités locales atteindra 30 milliards d'euros en 2017, soit 30 % de diminution par rapport à 2013 !

Après différentes lois, notamment celle du 16 janvier 2015 créant des régions de taille XXL, et avant le vote définitif du Parlement sur la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la FNEC FP FO et le GD SP FO de l'Essonne rappellent que ces fusions de région vont entraîner des fusions de services, la mobilité forcée et des suppressions de postes pour des milliers d'agents.

L'Education nationale n'est pas épargnée par la réforme territoriale : mutualisations, mises en commun de services, remise en cause de l'égalité des droits et de l'unité républicaine, transfert progressif vers les collectivités locales...

Les agents des collèges et des lycées savent bien ce qui signifie le transfert aux collectivités. Selon une récente étude, 52 % des conseils généraux envisagent de revoir les effectifs à la baisse. Des délégations de services publics, c'est-à-dire la privatisation pure et simple, ont déjà été mises en place dans certains départements.

Dans l'Education nationale, la territorialisation est en marche à travers la loi de Refondation. La réforme du collège s'inscrit dans la réforme territoriale et ses multiples déterminations. Elle est de la même inspiration que celle qui a présidé aux nouveaux rythmes scolaires. Elle s'inscrit dans la mise en place des Projets Educatifs de Territoire dont la généralisation est prévue pour la rentrée 2015. La réforme du collège, ce n'est pas l'école de la République, c'est la remise en cause des horaires et des programmes nationaux.

C'est pourquoi la FNEC FP FO et le GD SP FO de l'Essonne se félicitent de l'appel commun de la CGT, FO, FA-FPT, FSU et SUD de la Fonction publique territoriale à la mobilisation la plus large possible le mardi 19 mai 2015 pour le retrait de la loi NOTRe.

Dans la même logique, la FNEC FP FO et le GD SP FO apportent leur soutien à la grève nationale des personnels du 2^e degré appelée par le SNFOLC, le SNETAA FO, la section fédérale de l'enseignement privé FO, le SNES FSU, le SNEP FSU, le SNUEP-FSU, le SNALC, la CGT Educ'action, SUD Education et le SNCL qui exigent le retrait de la « réforme » du collège.

Ils appellent toutes les catégories de personnels, notamment dans les collèges et les lycées, à participer à la mobilisation par la grève et la manifestation le 19 mai.

Retrait du projet de loi NOTRe, (nouvelle organisation territoriale de la République)
Retrait du pacte de responsabilité et du plan de réduction des dépenses publiques,
Retrait de la réforme du collège

Manif territoriaux : 14h Port-Royal.

Manif enseignants : 14h Luxembourg